

Thème 2 :

Puissances émergentes et Sud Global : Vers un nouvel ordre mondial ?

SUD GLOBAL (ou profond) selon Shiv Shankar Menon, diplomate indien :

Limites scientifiques du concept	Validation et pertinence du concept
<ul style="list-style-type: none">- un terme vague [...] ayant évolué au fil du temps- difficile d'être précis en utilisant un concept peu rigoureux	<ul style="list-style-type: none">- de plus en plus à la mode- vertus politiques et militantes : pouvoir de polarisation et son impact de cristallisation- existence d'un « pouvoir global » au niveau mondial doit conduire les acteurs périphériques et dépendants à inventer de nouvelles stratégies leur permettant de prendre part aux décisions
Formule « Sud global » est porteuse de « valeurs contestataires de l'ordre international occidental mais existe t-il un Nord Global ? En tout cas la notion est source de tensions	

1. Le monde à la recherche d'un ordre ou perçu comme tel:

1.1 : Le monde d'après 1945 : L'illusion d'un ordre multipolaire : ONU

1.2 : Un monde bipolaire avec la Guerre Froide ?

1.3 : Un monde unipolaire dominé par l'hyperpuissance américaine à partir des années 90 ?

2. De la Conférence de Bandoung à la notion de Sud Global : 40 mn

2.1 Du Tiers-monde au G77 en passant par la théorie des 3 mondes

2.2 Fracture Nord/Sud et approche socio-économique à partir des années 80

2.3 Puissances émergentes et idée de Sud Global, juste une question sémantique ?

1.1 : Le monde d'après 1945 : L'illusion d'un ordre multipolaire : ONU

La charte des Nations Unies et la question de l'intervention :

Article 2.4 : Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies.

Article 2.7 : Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte ; toutefois, ce principe ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII.

CHAPITRE VII : ACTION EN CAS DE MENACE CONTRE LA PAIX, DE RUPTURE DE LA PAIX ET D'ACTES D'AGGRESSION

Article 39 : Le Conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront

prises conformément aux Articles 41 et 42 pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales.

⇒ D'où la création de la Responsabilité de protéger en 2001 : logique multilatérale

1.2 : Un monde bipolaire avec la Guerre Froide ?

Cartes

1.3 : Un monde unipolaire dominé par l'hyperpuissance américaine à partir des années 90 ?

Cartes

– Quelques théories importantes issues des « intellectuels » US:

- Samuel Huntington: Dans son Choc des Civilisations, il recommande un repli des Etats-Unis sur un Bloc occidental « catholico-protestant »
- Robert Gilpin: La « Régionalisation » du monde constitue une menace pour le système économique et financier américain puisque un Centre US deviendrait inutile.
- Brzezinski: Intuition selon laquelle l'Amérique est isolée géographiquement du Centre eurasiatique du Monde
- Fukuyama: Idée selon laquelle il y a un processus d'universalisation de la Démocratie Libérale, laquelle incline à la Paix (théorie de Doyle) d'où une planète installée dans la Paix perpétuelle ...Les Etats-Unis deviennent alors inutiles au monde, condamnés à n'être qu'une démocratie parmi d'autres!

Deux théories s'affrontent à propos des démocraties et de leur avenir.

→ La première prévoit leur déclin, dans le sillage des États-Unis, avec un grand vainqueur au sortir de la guerre en Ukraine : Pékin. L'Amérique n'en sortirait ni plus puissante, ni la Russie plus faible.

→ La seconde théorie postule que les régimes autoritaires ne seraient en réalité pas aussi doués pour la guerre - on l'a vu en Russie avec Poutine - et que seuls les pays démocratiques, comme l'Ukraine, se montreraient véritablement résistants et combattifs.

Doyle : 2 approches : libérale ou réaliste :

→ Pour les réalistes, tous les États sont, sur le plan fonctionnel du moins, les mêmes : ils sont pris dans un « état de guerre », et recherchent l'équilibre des puissances.

→ Pour les libéraux, au contraire, il peut y avoir des différences essentielles entre les États ; les États libéraux sont capables d'établir entre eux des liens pacifiques, et n'ont pas besoin de se contre-balancer en permanence :

- Voir Schumpeter : les sociétés démocratiques à économie de marché sont en elles-mêmes pacifiques (échanges)
- Voir Kant : les États libéraux ne sont pas pacifiques, même s'ils sont aussi réticents à faire la guerre. Leur caractéristique est qu'ils devraient être, peuvent être et sont pacifiques entre eux. Il s'agit d'une paix séparée, propre aux États démocratiques entre eux. Cela ne signifie pas qu'ils ne font pas la guerre. Il peut y avoir de nombreuses guerres s'ils sont entourés d'États non libéraux.

2. De la Conférence de Bandoung à la notion de Sud Global :

2.1 Du Tiers-monde au G77 en passant par la théorie des 3 mondes (Deng Xiaoping et Chou Enlai)

Cartes

2.2 Fracture Nord/Sud et approche socio-économique à partir des années 80

Cartes / Mondialisaiton Mais G20, GA pour une réforme du Conseil de sécurité (AJBI)

2.3 Puissances émergentes et idée de Sud Global, juste une question sémantique ?

Cartes et Résolutions UN

→ L'examen concret des dynamiques internationales conduit à valider l'existence de refus et de rejets de l'ordre occidental sans que, pour autant, ils constituent une sorte de coalition dite du « Sud global » ou « profond ».

→ Les dominants (Chine, États-Unis et Russie) « mènent le bal » international, mobilisant selon les circonstances tel ou tel pays ou groupe de pays. Au gré de ces confrontations, des contestations apparaissent. Mais elles n'ont pas de pertinence inscrite dans la durée et ne permettent pas de consolider ou de valider la polarisation entre « Nord » et « Sud », qu'ils soient « global » ou « profond ». En demeure un vent de contestations de l'ordre, plus ou moins multilatéral, construit après la Seconde Guerre mondiale et nourri de souffles variables venus selon les circonstances de divers points du globe. Pour toutes ces raisons, le recours au concept de « Sud profond » ou « Sud global », relèverait davantage, sous un couvert scientifique, de mots d'ordre à finalité mobilisatrice plus que d'instruments d'analyse des réalités internationales.